

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/12/2024 - B2024/019117 - 2022 B 00855 - 911 726 537 - A2 PEINTURE

1347

A2 PEINTURE
384 Avenue du 15ème Corps
83200 TOULON
911 726 537 RCS Toulon
2022B00855

Greffe du Tribunal de Commerce de Toulon
140 Boulevard Maréchal LECLERC - CS
30509
83041 TOULON Cedex

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 31/12/2023...

Nous vous adressons sous ce pli, dûment certifiés conformes par le représentant légal :

- ☒ Bilan, compte de résultat
- ☐ Résolution d'affectation du résultat
- ☐
- ☐

Ci-joint, un règlement de 47,09 € par exercice déposé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Toulon.

Nous vous demandons de nous faire parvenir le certificat de dépôt et la facture de cette formalité à l'adresse ci-dessus indiquée.

Observations :

.....
.....
.....

Pour la société

Cachet et signature

Abid



S.A.S.U. A2 PEINTURE
384 Avenue du 15eme Corps
83200 Toulon
Siren : 911 726 537

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 05/05/2023**

Le 05/05/2024 à 14h00, les associés se sont réunis au siège de l'entreprise en assemblée générale ordinaire annuelle. Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présent :

- M. ABIDI Aymen, Associé, Gérant

Le Gérant constate que tous les associés sont présents ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence.
- le rapport de la gérance ;
- le texte des projets de résolutions ;

Le Gérant déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Gérant rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions;
- Questions diverses.

Puis le Gérant donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Abidi

Résolution I - Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître un bénéfice de 6 605 euros.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0 euros

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité ;

Résolution II - Affectation du résultat - Distribution de dividendes

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6 605 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : 6 605 euros.
- Résultat fiscal de l'exercice : 6 605 €

Affectation

- Au report à nouveau, soit 6 605 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des derniers exercices.

Résolution III - Absence de conventions réglementées

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution IV- Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et les associés présents ;

IDENTIFICATION

M ABIDI AYMEN

A COMPLETER

A COMPLETER

N° d'adhérent : 20221360109696

Pour le compte de :

SAS A2 PEINTURE

384 AVENUE DU 15E CORPS

CHEZ GLOBAL CONSULTING

83200 TOULON

N° SIREN : 911 726 537

Période déclarée : Année 2023

Date limite de dépôt : 18/05/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	384 AVENUE DU 15EME CORPS	
Code postal	83200	Ville TOULON
		Pays FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

TRAVAUX DE PEINTURE EN SOUS TRAITANCE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux
normal

Bénéfice imposable à
15%

6 605 Déficit (*report du 2033-
B)*

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	2 880	576	2 304
TOTAL I (5)	2 880	576	2 304
2 - Actif circulant			
Créances autres (3)	643		643
Disponibilités	9 443		9 443
TOTAL II	10 086		10 086
TOTAL GENERAL (I + II)	12 966	576	12 390

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	4 000
Réserve légale	400
Résultat de l'exercice	6 605
TOTAL I	11 005
3 - Dettes (4)	
Comptes courants d'associés	1 385
TOTAL III	1 385
TOTAL GENERAL (I + II + III)	12 390

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			en €
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	279 290
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			279 290
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			66 461
Autres charges externes			156 233
Rémunérations du personnel			29 521
Charges sociales			19 786
Dotations aux amortissements			288
Total des charges d'exploitation (II)			272 289
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			7 001
Produits et charges divers	Charges financières (V)		396
	Impôts sur les bénéfices (VII)		991
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			5 614

B - RÉSULTAT FISCAL

		en €
		5 614
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		991
1 - RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		6 605
2 - RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		6 605

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Matériel de transport	2 880			2 880	
TOTAL rubrique I	2 880			2 880	

II - AMORTISSEMENTS

MOINS AMORTISSEMENT	Valeur brute à amortir au début de l'exercice	Augmentations (dotation de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	288	288		576
TOTAL rubrique II	288	288		576

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Ventes et prestations		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		279 290
TOTAL 1		279 290
II - Charges et déductions		
Achats		66 461
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		156 233
TOTAL 3		222 694
III - Valeur ajoutée		
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		56 596